



Avis public d'une assemblée spéciale

Avis spécial vous est donné par le directeur général et greffier-trésorier, M. François Lemay, qu'une assemblée spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par le présent, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du Conseil **jeudi, le 28 mai 2026 à 16hres**, et qu'il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption l'ordre du jour;
3. Avis de motion pour les règlements suivants :
 - Le Règlement de zonage numéro 488-2025-1,
 - le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 495-2025-1 et
 - le Règlement sur les usages conditionnels numéro 497-2025-1
4. Résolution concernant le projet de règlement sur les pratiques agroenvironnementales
5. Période de questions de l'assistance;
6. Levée de la séance

Avis est donné en ce vingt-deuxième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-six.

M. Francois Lemay, directeur général et greffier-trésorier

Public notice of special meeting

Special notice is hereby given by the Director General and Clerk-Treasurer, Mr. Francois Lemay, that a special meeting of the Council of this Municipality is hereby called to be held on **Thursday, May 28th, 2026, at 4 :00 p.m.**, and that the following subjects be taken into consideration:

1. Opening of the meeting;
2. Adoption of agenda;
3. Notice of motion for the following by-laws:
 - Zoning By-law No. 488-2025-1,
 - Site Planning and Architectural Integration By-law No. 495-2025-1, and
 - Conditional Use Bylaw No. 497-2025-1
4. Resolution regarding the draft bylaw on agri-environmental practices
5. Question period for the public;
6. Adjournment of the meeting

Notice is given on this the twenty-second day of May of the year two thousand and twenty-six.

Mr. Francois Lemay, Director General and Clerk-Treasurer